

**DOCUMENT UNIQUE**  
**Regroupant :**  
**Contrat**  
**Cahier des charges**  
**Règlement de consultation**

***«Réalisation de travaux d'impression»***

*Modifié le 13 octobre 2009*

**Procédure de passation :** Procédure adaptée en application de l'article 10 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs non soumis au code des marchés publics.

## SOMMAIRE

**Article 1** : Objet du marché

**Article 2** : Contractant

**Article 3** : Description des prestations attendues

**Article 4** : Condition d'exécution du marché

**Article 5** : Prix

**Article 6** : Présentation des offres

**Article 7** : Sélection des candidatures et jugement des offres

**Article 8** : Précisions sur les négociations

**Article 9** : Renseignements complémentaires

*Née de la volonté de la Région Ile-de France et de l'Etat, NATUREPARIF est une association de loi 1901 qui a pour objet la mise en place et la gestion d'un système d'observation sur les écosystèmes et leur évolution en termes de biodiversité, de ressources naturelles et géologiques, de patrimoine naturel et d'impact du changement climatique, pour l'ensemble du territoire d'Île-de-France. Elle constitue un outil d'analyse et de suivi permanent permettant notamment d'éclairer les politiques publiques sur les thématiques qu'elle recouvre.*

*Dans ce but, NATUREPARIF crée, développe, gère et met à jour une base de données susceptible d'être intégrée aux différents systèmes d'informations géographiques régionaux. Elle peut également conduire des opérations d'expérimentation et d'inventaires et développer des outils et des actions de communication, de sensibilisation et des supports de formation. L'Agence pourra commanditer des recherches dans le domaine de la biodiversité. Elle réalise, ou fait réaliser, des bilans, synthèses, enquêtes, documents rédigés, graphiques et cartographiques, multimédias sur la base des différents éléments d'information scientifique et technique, mis à disposition par les différents partenaires et professionnels concernés. L'association favorise les échanges entre les différents acteurs publics, associatifs et privés intervenant dans son champ de compétences.*

\*\*\*

### **Article 1 : Objet du marché**

La présente consultation a pour objet de confier au prestataire la réalisation de travaux d'impression.

La présente consultation est passée sous la forme d'une procédure adaptée en application de l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005, relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code de marchés publics et l'article 10 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs.

Le présent marché est un marché « à bons de commande » avec un seul attributaire en application des dispositions de l'article 43 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs.

Le marché s'exécutera par l'émission de bons de commande jusqu'au dernier jour de sa date de validité.

Le montant prévisionnel annuel du marché est susceptible de varier dans les limites suivantes :

Maximum : 170 000 € HT

**Article 2 : Contractant**

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- après avoir pris connaissance du présent document,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 18-I et 18-II du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005, relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code de marchés publics.

Je m'**ENGAGE** sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des charges, sur mon offre, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

**Article 3 : Description des prestations attendues**

3.1 - Nature des prescriptions attendues

**Important :**

Les mises en page des documents faisant l'objet du présent marché seront réalisées par NATUREPARIF, qui fournira aux titulaires les éléments nécessaires à l'impression sous forme de

fichiers informatiques issus des plate-formes Mac et PC. Les logiciels utilisés sont notamment les logiciels : X-Press, Photoshop, Illustrator, Indesign et Acrobat Pro.

Les fichiers seront donc fournis sur supports numériques de type CD, DVD, par messagerie électronique ou par serveur FTP.

#### 3.1.1 - La fourniture des matières premières d'impression

La fourniture de toutes les matières premières d'impression est incluse dans le marché. Le titulaire s'engage notamment à fournir tous types de papier (y compris recyclés) et d'enveloppes assorties aux cartes et cartons d'invitation, tous supports, tous formats, tous grammages et tous coloris.

#### 3.1.2 - L'impression

L'exécution de l'impression ne pourra intervenir qu'à réception du bon à tirer signé et daté par NATUREPARIF.

#### 3.1.3 - Le façonnage

Chaque titulaire est susceptible de se voir demander tout type de façonnage (découpe, encartage, assemblage, pliage, gaufrage, laminage, plastification, reliure, piqûre, couture ...) afin de donner aux imprimés leur forme définitive.

Le façonnage de chaque document sera précisé dans chaque demande de devis, donnant lieu ensuite à bon de commande.

#### 3.1.4 - Le conditionnement

Les emballages demandés pourront être de nature différente : boîtes en carton, films plastiques, palettes ...

Les titulaires devront insérer ou coller sur chaque unité de conditionnement une étiquette précisant le nombre d'exemplaires.

Le conditionnement de chaque document sera précisé dans chaque demande de devis, donnant lieu ensuite à bon de commande.

#### 3.1.5 - Emballage

L'emballage doit être réalisé dans des conditions telles que tout risque de détérioration au cours des transports et manipulations soit évité, et conformément aux prescriptions de NATUREPARIF exprimées dans les bons de commandes.

### 3.1.6 - Transport

Les risques afférents au transport jusqu'au lieu de destination, ainsi que les opérations de conditionnement, d'emballage et de chargement incombent au titulaire.

### 3.1.7 - Remise des fichiers numériques

A la fin de la prestation, le titulaire du marché est tenu de remettre à NATUREPARIF de façon concomitante à la livraison des documents, les fichiers numériques utilisés pour l'impression des documents (CD, DVD ou autres), sauf spécifications contraires.

## 3.2 - Description des prestations attendues

Les prestations génériques composant cette consultation seront réalisées selon les caractéristiques générales suivantes :

### **Guide/Dossier participants/Dépliants/ Cartons d'invitation/Cartes de vœux**

<b>Format fini :</b>	Tous formats
<b>Papier :</b>	Tous papiers recyclés ou éco labellisés, Offset
<b>Impression :</b>	1 ou plusieurs couleurs (Quadri ou Pantone) En recto ou recto verso
<b>Façonnage :</b>	Coupe au format, forme de découpe, rainage, pliage (les documents doivent être livrés et pliés)
<b>Emballage :</b>	Par paquet sous film thermorétractable et/ou carton

***Important : Des quantités moyennes sont inscrites dans le présent document, à titre indicatif pour les candidats, sans prendre la moindre valeur contractuelle.***

### Exemples de prestations attendues :

<b>-Guides type n°1-</b>	
Quantité moyenne annuelle :	9 000 exemplaires ( <i>soit 3 guides dont ;</i> <i>- un guide à 5 000 exemplaires</i> <i>- un guide à 1 000 exemplaires</i> <i>- un guide à 3 000 exemplaires)</i>
Format ouvert :	A4
Format fini :	A5
Nombre de pages :	100 (couverture incluse)
Papier :	80 grammes, papier recyclé
Grammage Couverture :	200 g
Impression :	Quadri

Emballage :	Recto verso Dos carré collé Par 10 exemplaires sous film thermorétractable
<b>-Guides type n°2-</b>	
Quantité moyenne annuelle :	7 000 exemplaires ( <i>soit 2 guides dont ;</i> - <i>un guide à 2 000 exemplaires</i> - <i>un guide à 5 000 exemplaires</i> )
Format ouvert :	A4
Format fini :	A5
Nombre de pages :	200 (couverture incluse)
Papier :	80 grammes, papier recyclé
Grammage Couverture :	200 g
Impression :	Quadri Recto verso Dos carré collé
Emballage :	Par 10 exemplaires sous film thermorétractable
<b>- Dossier participants type -</b>	
Quantité moyenne annuelle :	1 000 exemplaires
Format fini :	A4
Nombre de pages :	52 (couverture incluse)
Papier :	100 grammes, papier FSC ou PEFC
Couverture :	170 grammes, papier FSC ou PEFC
Impression :	Quadri Recto verso
Façonnage :	Coupe au format, pliage, 2 points métalliques
Emballage :	Par 50 exemplaires sous film thermorétractable
<b>- Dépliant type n°1 -</b>	
Quantité moyenne annuelle :	50 000 exemplaires
Format ouvert :	240x220 mm
Format fini :	120x220 mm
Pages :	12 pages + couverture
Papier :	80 grammes, papier FSC ou PEFC
Couverture :	120 grammes, papier FSC ou PEFC
Impression :	Quadri Recto verso
Façonnage :	Pliés 2 points métalliques
Emballage :	Par 100 exemplaires sous film thermorétractable
<b>- Dépliants type n°2 -</b>	
Quantité moyenne annuelle :	10 000 exemplaires
Format fini :	A4 - 2 plis
Papier :	90 grammes, papier FSC ou PEFC
Impression :	Quadri Recto verso
Façonnage :	Pliage
Emballage :	Par 100 exemplaires sous film thermorétractable
<b>- Cartons d'invitation type n°1 -</b>	
Quantité moyenne annuelle :	26 000 exemplaires ( <i>soit 5 différents cartons d'invitation ;</i> - <i>un carton à 10 000 exemplaires</i> - <i>un carton à 5 000 exemplaires</i> - <i>un carton à 5 000 exemplaires</i> - <i>un carton à 3 000 exemplaires</i> )

	<i>- un carton à 3 000 exemplaires</i>
Format :	A5
Papier :	115 grammes, papier FSC ou PEFC
Impression :	Quadri Recto verso
Façonnage :	Coupe au format
Emballage :	Par 200 exemplaires sous film thermorétractable
<b>- Cartons d'invitation type n°2 -</b>	
Quantité moyenne annuelle :	35 000 exemplaires (soit 4 différents cartons d'invitation ; <ul style="list-style-type: none"> <li>- un carton à 10 000 exemplaires</li> <li>- un carton à 10 000 exemplaires</li> <li>- un carton à 10 000 exemplaires</li> <li>- un carton à 5 000 exemplaires</li> </ul>
Format ouvert :	A4
Format fini :	A5
Papier :	115 grammes, papier FSC ou PEFC
Impression :	Quadri Recto verso
Façonnage :	Pliage (les documents doivent être livrés et pliés)
Emballage :	Par 200 exemplaires sous film thermorétractable

NATUREPARIF pourra être conduite à commander des prestations non prévues dans le cadre du présent marché. Elle émettra alors un bon de commande complémentaire, après demande et acceptation du devis du titulaire, dans les conditions décrites par l'article 4.2.1 ci-après. Ces ajouts ne devront pas modifier substantiellement l'offre initiale du titulaire du marché.

#### **Article 4 : Condition d'exécution du marché**

##### 4.1 - Durée de validité du marché

La durée de validité du marché est de 12 mois à compter de sa notification.

Les commandes pourront être adressées dès notification du marché jusqu'à l'expiration de cette durée.

Date prévisionnelle de commencement de la prestation : mi novembre 2009

##### 4.2 - Exécution du marché à bons de commande

Le présent marché s'exécute, au moyen de bons de commande conformément aux tarifs indiqués dans le Bordereau de Prix Unitaires en annexe, et le cas échéant, aux tarifs indiqués dans les devis acceptés par NATUREPARIF.

##### 4.2.1 - Devis

Pour les prestations non listées au Bordereau des prix unitaires, des devis seront demandés au titulaire par NATUREPARIF par fax ou par mail.

Toute demande de devis doit donner lieu à réponse de la part du titulaire dans un délai maximum de 2 jours ouvrés, à compter de sa réception par le titulaire par fax ou par mail.

Chaque devis devra faire apparaître les mentions suivantes :

- L'objet, les références, la date de notification et d'expiration du marché
- La qualité et la quantité des matières premières d'impression
- Le type d'impression
- Le façonnage
- Le conditionnement
- Le prix global HT
- Le montant de la TVA
- Le prix global TTC
- Le délai d'exécution
- Le délai de validité du devis

Les devis devront faire apparaître tous les frais. Après accord, les devis signés par le représentant du pouvoir adjudicateur avec la mention « Bon pour accord » seront retournés au prestataire.

#### 4.2.2 - Commande

Les commandes seront passées au fur et à mesure des besoins, au moyen de bons de commande qui seront délivrés au titulaire par NATUREPARIF.

Le bon de commande comprendra les mentions suivantes :

- L'objet, les références, la date de notification et d'expiration du marché
- La date de commande
- Le résumé de la prestation demandée
- Le délai d'exécution de la prestation et la date de livraison
- Le montant total de la commande en euros HT
- Le montant de la TVA
- Le montant total de la commande en euros TTC

Le bon de commande sera transmis par télécopie au titulaire.

Les quantités commandées seront fixes dans tous les cas. Ainsi les quantités livrées et facturées doivent correspondre aux quantités commandées.

#### 4.3 - Délais d'exécution du marché

Les délais d'exécution du marché, par type de prestations, seront ceux indiqués ci-dessous par le titulaire dans le présent document.

Le délai de livraison est contractuel.

Les prestations seront exécutées selon les délais suivants :

Différents types de prestations	- Délai de validation - Délai pour éditer et envoyer le Bon à tirer à partir du fichier informatique <sup>(1)</sup>	- Délai de production - Délai entre la validation du bon à tirer par NATUREPARIF et le tirage <sup>(2)</sup>	- Délai de livraison - <sup>3</sup>
	Jours/Semaines/Mois (à spécifier)		
Guide type n°1 - un guide à 5 000 exemplaires - un guide à 1 000 exemplaires - un guide à 3 000 exemplaires	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
Guide type n°2 - un guide à 2 000 exemplaires - un guide à 5 000 exemplaires	..... .....	..... .....	..... .....
Dossier participants type	.....	.....	.....
Dépliants type n°1	.....	.....	.....
Dépliants type n°2	.....	.....	.....
Cartons d'invitation type n°1 - un carton à 10 000 exemplaires - un carton à 5 000 exemplaires - un carton à 3 000 exemplaires	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
Cartons d'invitation type n°2 - un carton à 10 000 exemplaires - un carton à 5 000 exemplaires	..... .....	..... .....	..... .....

<sup>(1)</sup> La délai part à compter de la date de réception chez le titulaire du fichier envoyé par NATUREPARIF et s'arrête à la date de réception du bon à tirer à l'attention de NATUREPARIF.

<sup>(2)</sup> Le délai part à compter de la date de réception chez le titulaire du bon à tirer validé par NATUREPARIF.

<sup>(3)</sup> Le délai part à compter de la date du tirage des documents chez le titulaire.

Les délais exprimés dans ce marché le sont en jours ouvrés et ne tiennent compte ni des jours fériés, ni des jours de week-end et correspondent aux heures comprises dans la période d'intervention suivante : 9h - 18 h.

#### 4.4 - Livraison

Avant chaque livraison, le prestataire devra prendre contact auprès de NATUREPARIF pour s'assurer qu'une personne sera présente pour réceptionner la livraison. Chaque commande sera accompagnée d'un bon de livraison indiquant les quantités commandées et livrées.

Une prestation peut éventuellement, après accord, entre les parties être livrée en plusieurs fois.

Sauf dispositions contraires précisées dans les bons de commande émis lors du marché, les prestations seront livrées à l'adresse suivante :

NATUREPARIF  
2<sup>ème</sup> étage  
84 rue de Grenelle  
75007 Paris

Exceptionnellement, la livraison pourra être effectuée sur un site différent. L'adresse sera communiquée lors de l'émission du bon de commande.

#### 4.5 - Vérification

Les vérifications quantitatives et qualitatives simples seront effectuées par NATUREPARIF au moment même de la livraison de la fourniture ou de l'exécution du service. En cas de non-conformité, le titulaire aura la charge complète de les remplacer à ses frais.

### **Article 5 : Prix**

Le marché est traité à prix unitaires.

#### 5.1 - Etablissement du prix

Le prix des prestations figurent en annexe dans le Bordereau de Prix Unitaires en euros HT et sont fonction du type de prestations et des quantités.

Les prestations d'impression susceptibles d'être commandées par NATUREPARIF ne pouvant être toutes déterminées, le Bordereau de Prix Unitaires qui engage le titulaire n'est pas exhaustif.

Ainsi toutes les prestations ne figurant pas dans le Bordereau de Prix Unitaires donneront lieu à l'établissement de devis par le titulaire, à la demande de NATUREPARIF.

#### 5.2 - Contenu des prix

Les prix indiqués dans le présent document sont réputés complets. Ils comprennent notamment tous les frais liés à la prestation dont toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation ainsi que tous les frais afférents à l'exécution du présent marché : les papiers d'essai, taux de rebut et de gâche d'impression, encre, montage, impression, façonnage, conditionnement, emballage, assurance, etc..

En aucun cas, les prix facturés par le titulaire ne pourront être supérieurs à ceux pratiqués à l'ensemble de sa clientèle sur des prestations analogues.

Pour les prestations dont les prix ne figurent pas dans le Bordereau des Prix Unitaires, des devis seront établis au fur et à mesure de l'exécution du marché et indiqueront le coût global de la prestation en tenant compte des prix publics habituellement pratiqués par le titulaire, éventuellement affectés d'une remise.

Ces tarifs appliqués lors de l'exécution du marché doivent être cohérents avec ceux figurant dans le Bordereau des Prix Unitaires remis par le titulaire, sous peine de refus et de demande de nouvelle proposition, en cohérence avec le Bordereau des Prix Unitaires.

### 5.3 - Facturation

Les sommes dues au titulaire seront payées, par chèque bancaire, dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Le titulaire adressera une facture pour chaque bon de commande. Outre les mentions légales, les indications ci-après devront être portées :

- Le nom, le SIRET et l'adresse du titulaire
- L'objet, les références, la date de notification et d'expiration du marché
- La date et la référence du devis le cas échéant
- La date et la référence de la commande
- Le détail de la prestation demandée
- La date de livraison
- Le montant total de la commande en euros HT
- Le taux et le montant de la TVA
- Le montant total de la commande
- Les références bancaires du prestataire.

Les factures seront adressées à l'adresse suivante :

NATUREPARIF  
84 rue de Grenelle  
75007 Paris

### 5.4 - Pénalités de retard

Le délai contractuel maximum de livraison sur lequel peut porter les pénalités de retard est celui figurant dans le présent document. Des pénalités pourront également être appliquées en cas de non respect des autres délais mentionnés à l'article 4.3.

En cas de retard dans l'exécution des prestations demandées, NATUREPARIF se réserve la possibilité d'appliquer, avec mise en demeure préalable, une pénalité calculée selon la formule suivante :

$$P = (V \cdot R) / 1\ 000$$

Dans laquelle :

P = Montant de la pénalité

V = Montant des prestations sur laquelle est calculée la pénalité, cette valeur étant égale au montant en prix de base, hors du champ d'application de la TVA, de la partie des prestations en retard

R = Nombre de jours ouvrés de retard

Lorsque le titulaire est dans l'impossibilité de respecter les délais d'exécution, du fait du pouvoir adjudicateur ou du fait d'un évènement ayant le caractère de force majeure, le pouvoir adjudicateur prolonge les délais d'exécution.

Un sursis de livraison peut être accordé au titulaire lorsque, en dehors des cas prévus précédemment, une cause qui n'est pas de son fait met obstacle à l'exécution du marché dans le délai contractuel.

Un sursis de livraison peut être également accordé au titulaire s'il justifie de mesures et précautions particulières pour réduire les impacts environnementaux liés aux transports et aux modalités de livraison. Le sursis de livraison suspend pour un temps égal à sa durée l'application des pénalités pour retard.

### **Article 6 : Présentation des offres**

Les candidats auront à produire un dossier complet rédigé en langue française comprenant les pièces suivantes :

#### 6.1 - Pièces relative à la candidature :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur **datée et signée** attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ;
  - ✓ Qu'il n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du Code pénal : art. 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le 2ème alinéa de l'art. 421-5, l'art. 433-1, le 2° alinéa de l'art. 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les 1° et 2° alinéas de l'art. 441-8, l'art. 441-9 et l'art. 450-1 ; ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
  - ✓ Qu'il n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'art. 1741 du Code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
  - ✓ Qu'il n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 du Code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne;
  - ✓ Qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

- ✓ Qu'il n'est pas déclaré en état de faillite personnelle ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- ✓ Qu'il n'est pas admis au redressement judiciaire ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
- ✓ Qu'il a, au 31 décembre 2008, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'est acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou a constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
- ✓ Qu'il est en règle, au cours de l'année 2008, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L.5212-9 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- Les documents relatifs au pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat (DC5 ou forme libre), **datés et signés** ;
- DC4 (lettre de candidature ou d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics), **daté et signé** ;

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

- Liste des principaux services, références de prestations équivalentes réalisées au cours des trois dernières années indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé,
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,
- Certificats de qualifications professionnelles ou équivalents.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

NOTA : Avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximal de 10 jours. Les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature, en seront informés dans le même délai.

**N.B.** : L'absence de références relatives à l'exécution de marchés de même nature ne peut justifier à elle seule l'élimination du candidat.

Les entreprises de création récente peuvent justifier de leur capacité technique, financière et professionnelle par d'autres moyens que ceux énumérés ci-dessus.

#### 6.2 - Pièces relatives à l'offre :

Il est demandé de fournir l'ensemble des documents suivants :

- Le présent document dûment ***complété, paraphé, daté et signé,***
- Le Devis Quantitatifs Estimatifs, ***complété, paraphé, daté et signé,***
- Le Bordereau des Prix Unitaires, ***complété, paraphé, daté et signé,***
- Une note méthodologique ***paraphée, datée et signée,*** présentant l'organisation et les procédures mise en place pour l'exécution des prestations en précisant notamment l'outillage, le matériel et l'équipement technique, le panel des produits proposés, les mesures prises en faveur de l'environnement et plus spécifiquement la démarche globale respectueuse de l'environnement adoptée par l'entreprise (Utilisation de papiers, recyclés ou labellisés PEFC, et procédés d'impression éco-labellisé),
- Un jeu d'impressions de cinq documents au choix du candidat et correspondant aux besoins de NATUREPARIF (Le candidat n'a pas à créer les imprimés spécialement pour la consultation).

#### 6.3 - Conditions d'envoi des offres :

L'ensemble des pièces, mentionnées aux articles 6.1 et 6.2, sera transmis sous pli cacheté portant la mention :

<p><u>Offre pour :</u></p> <p><b><i>« Réalisation de travaux d'impression »</i></b></p> <p><b>Ne pas ouvrir</b></p>
---

L'offre sera transmise par voie postale par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception ou équivalent ou remise en mains propres contre récépissé à l'adresse suivante :

NATUREPARIF

84, rue de Grenelle  
75007 PARIS

Du lundi au vendredi, sauf fermeture exceptionnelle, de 9 h à 12 h30 et de 14 h à 17 h 30

Date limite de remise des offres : le 2 novembre 2009 à 17 heures

Les plis qui seraient déposés ou dont l'avis de réception serait délivré après cette date et cette heure ou remis sous plis non cachetés ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.

Aucune transmission électronique n'est autorisée pour cette consultation.

### **Article 7 : Sélection des candidatures et jugement des offres**

#### 7.1 - Sélection des candidatures :

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux des marchés.

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

- 1-Capacités techniques et financières
- 2-Capacités professionnelles

#### 7.2 - Jugement des offres :

Le pouvoir adjudicateur classera les offres et choisira l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères pondérés comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>%</i>
1- Valeur technique	40
2- Prix des prestations	30
3- Délais d'exécution	15
4- Performances en matière environnementale	15

**Valeur technique de l'offre (40 % de la note finale)** est analysée à partir de la note méthodologique, des échantillons fournis et notamment à travers les éléments suivants :

- Qualité de l'impression au visuel sur les échantillons (15 %)
- Variétés des produits proposés (15 %)
- Type de matière première du papier proposé (5 %)
- Qualité du papier proposé (5 %)

**Prix des prestations (30 % de la note finale)** analysé à partir du devis quantitatifs estimatifs. Les offres financières seront évaluées selon la méthode de notation suivante :

$$N = 30 \times (Po / P)$$

N est la note après application de la formule,

Po est le prix de l'offre la moins disante à l'exclusion des offres anormalement basses,

P est le prix de l'offre analysée.

**NB :** *Les quantités indiquées dans le Devis Quantitatif Estimatif n'ont pas de valeur contractuelle. Ce document ne servira qu'à l'analyse des offres.*

*Les prix indiqués dans le Devis Quantitatif Estimatif devront correspondre à ceux indiqués dans le Bordereau des Prix Unitaires en annexe du présent document.*

**Délais d'exécution (15 % de la note finale)** seront analysés à partir des délais proposés par les candidats dans le tableau se trouvant au 4.3 « Délais d'exécution du marché » du présent document et selon la méthode de notation suivante :

$$N = 15 \times (Po / P)$$

N est la note après application de la formule,

Po est le délai proposé le plus court,

P est le délai de l'offre analysée.

**Performances en matière environnementale (15 % de la note finale)** seront analysées à partir de la note méthodologique et notamment à travers les éléments suivants pour la production d'une tonne de papier produit :

- Emission de CO2 (3 %)
- Consommation électrique (3 %)
- Utilisation d'encres non chimiques et biodégradables (3 %)
- Consommation d'eau (3 %)
- Quantité des réactifs chimiques utilisés (3 %)

**L'attention des concurrents est attirée sur le fait que toute offre incomplète sera immédiatement écartée.**

Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise les certificats et attestations prévues aux articles 18-I et 18-II du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur à l'attributaire pour remettre ces documents sera indiqué dans le courrier envoyé à celui-ci ; ce délai ne pourra être supérieur à 10 jours.

### **Article 8 : Précisions sur les négociations**

Les offres inappropriées et incomplètes au sens du II de l'article 24 du Décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 sont éliminées.

NATUREPARIF engage les négociations avec les candidats admis à négocier.

Le nombre de candidats ne peut être inférieur à 3, sauf si le nombre des candidats n'est pas suffisant. Le nombre maximal de candidats admis à négocier est de 4.

Les candidats admis à négocier sont sélectionnés au regard des critères d'analyse des offres indiqués ci-dessus.

La négociation ne peut porter sur l'objet du marché ni modifier substantiellement les caractéristiques et les conditions d'exécution du marché telles qu'elles sont définies dans les documents de la consultation.

La négociation est conduite dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats. Les informations données aux candidats ne peuvent être de nature à avantager certains d'entre eux. Le pouvoir adjudicateur ne peut révéler aux autres candidats des solutions proposées ou des informations confidentielles communiquées par un candidat dans le cadre de la négociation, sans l'accord de celui-ci.

### **Article 9 : Renseignements complémentaires**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires pour élaborer leur Offre, les candidats formulent obligatoirement leur demande par écrit, au plus tard 15 jours avant le délai de remise des offres, à l'adresse suivante :

Monsieur Michael LUZÉ

NATUREPARIF

84, rue de Grenelle

75007 PARIS

Tél : 01 75 77 79 21

Fax : 01 75 77 79 01

[michael.luze@natureparif.fr](mailto:michael.luze@natureparif.fr)

Une réponse sera communiquée à l'ensemble des candidates au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres.

**ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

---

*Fait en un seul original*

A .....

Le .....

**Signature du candidat**

*Porter la mention manuscrite*

*Lu et approuvé*

**ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

---

*Est acceptée la présente offre pour valoir*

*acte d'engagement*

A .....

Le .....

**Signature du représentant du pouvoir  
adjudicateur**

**DATE D'EFFET DU MARCHE**

---

---

*Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé*

Le .....

par le titulaire destinataire

## - ANNEXE 1 - DEVIS QUANTITATIFS ESTIMATIFS

### **Important :**

*Document non contractuel servant à l'analyse des offres*

*Les prix renseignés doivent correspondre à ceux indiqués dans le bordereau des prix unitaires.*

**Les prix indiqués sont réputés complets. Ils comprennent notamment tous les frais liés à la prestation dont toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation ainsi que tous les frais afférents à l'exécution du présent marché : les papiers d'essai, taux de rebut et de gâche d'impression, encre, montage, impression, façonnage, conditionnement, emballage, assurance, etc..**

### **-Guide type n°1-**

Quantité moyenne annuelle : 9 000 exemplaires (*soit 3 guides dont ;*  
- *un guide à 5 000 exemplaires*  
- *un guide à 1 000 exemplaires*  
- *un guide à 3 000 exemplaires*)

Format ouvert : A4

Format fini : A5

Nombre de pages : 100 (couverture incluse)

Papier : 80 grammes, papier recyclé

Grammage Couverture : 200 g

Impression : Quadri  
Recto verso  
Dos carré collé

Emballage : Par 10 exemplaires sous film thermorétractable

Coût en euros HT : .....euros pour 5 000 exemplaires

Coût en euros HT : .....euros pour 1 000 exemplaires

Coût en euros HT : .....euros pour 3 000 exemplaires

### **-Guide type n°2-**

Quantité moyenne annuelle : 7 000 exemplaires (*soit 2 guides dont ;*  
- *un guide à 2 000 exemplaires*  
- *un guide à 5 000 exemplaires*)

Format ouvert : A4

Format fini : A5

Nombre de pages : 200 (couverture incluse)

Papier : 80 grammes, papier recyclé

Grammage Couverture : 200 g

Impression : Quadri  
Recto verso  
Dos carré collé

Emballage : Par 10 exemplaires sous film thermorétractable

Coût en euros HT : .....euros pour 2 000 exemplaires

Coût en euros HT : .....euros pour 5 000 exemplaires

**- Dossier participants type -**

Quantité moyenne annuelle : 1 000 exemplaires  
Format fini : A4  
Nombre de pages : 52 (couverture incluse)  
Papier : 100 grammes, papier FSC ou PEFC  
Couverture : 170 grammes, papier FSC ou PEFC  
Impression : Quadri  
Recto verso  
Façonnage : Coupe au format, pliage, 2 points métalliques  
Emballage : Par 50 exemplaires sous film thermorétractable

Coût en euros HT : .....euros

**- Dépliants type n°1 -**

Quantité moyenne annuelle : 50 000 exemplaires  
Format ouvert : 240x220 mm  
Format fini : 120x220 mm  
Pages : 12 pages + couverture  
Papier : 80 grammes, papier FSC ou PEFC  
Couverture : 120 grammes, papier FSC ou PEFC  
Impression : Quadri  
Recto verso  
Façonnage : Pliés 2 points métalliques  
Emballage : Par 100 exemplaires sous film thermorétractable

Coût en euros HT : .....euros

**- Dépliants type n°2 -**

Quantité moyenne annuelle : 10 000 exemplaires  
Format fini : A4 - 2 plis  
Papier : 90 grammes, papier FSC ou PEFC  
Impression : Quadri  
Recto verso  
Façonnage : Pliage  
Emballage : Par 100 exemplaires sous film thermorétractable

Coût en euros HT : .....euros

**- Cartons d'invitation type n°1 -**

Quantité moyenne annuelle : 26 000 exemplaires (soit 5 différents cartons d'invitation ;  
- un carton à 10 000 exemplaires  
- un carton à 5 000 exemplaires  
- un carton à 5 000 exemplaires  
- un carton à 3 000 exemplaires  
- un carton à 3 000 exemplaires

Format : A5

Papier :	115 grammes, papier FSC ou PEFC
Impression :	Quadri Recto verso
Façonnage :	Coupe au format
Emballage :	Par 200 exemplaires sous film thermorétractable
Coût en euros HT :	.....euros pour 10 000 exemplaires
Coût en euros HT :	.....euros pour 5 000 exemplaires
Coût en euros HT :	.....euros pour 5 000 exemplaires
Coût en euros HT :	.....euros pour 3 000 exemplaires
Coût en euros HT :	.....euros pour 3 000 exemplaires

<b>- Cartons d'invitation type n°2 -</b>	
Quantité moyenne annuelle :	35 000 exemplaires (soit 4 différents cartons d'invitation ; <ul style="list-style-type: none"> <li>- un carton à 10 000 exemplaires</li> <li>- un carton à 10 000 exemplaires</li> <li>- un carton à 10 000 exemplaires</li> <li>- un carton à 5 000 exemplaires</li> </ul>
Format ouvert :	A4
Format fini :	A5
Papier :	115 grammes, papier FSC ou PEFC
Impression :	Quadri Recto verso
Façonnage :	Pliage (les documents doivent être livrés et pliés)
Emballage :	Par 200 exemplaires sous film thermorétractable
Coût en euros HT :	.....euros pour 10 000 exemplaires
Coût en euros HT :	.....euros pour 10 000 exemplaires
Coût en euros HT :	.....euros pour 10 000 exemplaires
Coût en euros HT :	.....euros pour 5 000 exemplaires

A ....., le.....,

Signature  
(Cachet de la société)

## Annexe 2 - Bordereau des Prix Unitaires

### Guide

Format	Reliure	Nb pages	500 ex	1 000 ex	2 000 ex	3 000 ex	5 000 ex	10 000 ex
Format A5 Quadri - Recto verso - Papier Recyclé Grammage papier : 80 g	Points Métalliques	8 Pages						
Format A5 Quadri - Recto verso - Papier Recyclé Couverture : 200 g – Intérieur : 80 g	Points Métalliques	16 Pages (couverture inclue)						
Format A5 Quadri - Recto verso - Papier Recyclé Couverture : 200 g – Intérieur : 80 g	Points Métalliques	32 Pages (couverture inclue)						
Format A5 Quadri - Recto verso - Papier Recyclé Couverture : 200 g – Intérieur : 80 g	Dos carré collé	100 Pages (couverture inclue)						
Format A5 Quadri - Recto verso - Papier Recyclé Couverture : 200 g – Intérieur : 80 g	Dos carré collé	200 Pages (couverture inclue)						
Format A5 Quadri - Recto verso - Papier Recyclé Couverture : 200 g – Intérieur : 80 g	Dos carré collé	300 Pages (couverture inclue)						

**Les prix indiqués dans le tableau sont réputés complets. Ils comprennent notamment tous les frais liés à la prestation dont toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation ainsi que tous les frais afférents à l'exécution du présent marché : les papiers d'essai, taux de rebut et de gâche d'impression, encre, montage, impression, façonnage, conditionnement, emballage, assurance, etc..**

## Dossier participants

Format	Reliure	Nb Pages	500 ex	1 000 ex	2 000 ex	3 000 ex	5 000 ex	10 000 ex
Format A4 Quadri - Recto verso Papier FSC ou PEFC Grammage papier : 100 g	Points Métalliques	8 Pages						
Format A4 Quadri - Recto verso Papier FSC ou PEFC Couverture : 170 g – Intérieur : 100 g	Points Métalliques	32 Pages (couverture inclue)						
Format A4 Quadri - Recto verso Papier FSC ou PEFC Couverture : 170 g – Intérieur : 100 g	Points Métalliques	52 Pages (couverture inclue)						
Format A4 Quadri - Recto verso Papier FSC ou PEFC Couverture : 170 g – Intérieur : 100 g	Dos carré collé	100 Pages (couverture inclue)						
Format A4 Quadri - Recto verso Papier FSC ou PEFC Couverture : 170 g – Intérieur : 100 g	Dos carré collé	200 Pages (couverture inclue)						
Format A4 Quadri - Recto verso Papier FSC ou PEFC Couverture : 170 g – Intérieur : 100 g	Dos carré collé	300 Pages (couverture inclue)						

**Les prix indiqués dans le tableau sont réputés complets. Ils comprennent notamment tous les frais liés à la prestation dont toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation ainsi que tous les frais afférents à l'exécution du présent marché : les papiers d'essai, taux de rebut et de gâche d'impression, encre, montage, impression, façonnage, conditionnement, emballage, assurance, etc..**

## Carton d'invitations

Format	200 ex	500 ex	1 000 ex	2 000 ex	5 000 ex	10 000 ex
Format A5 Quadri –Recto Verso 80 g papier FSC ou PEFC						
Format A5 Quadri –Recto Verso 100 g papier FSC ou PEFC						
Format A5 Quadri –Recto Verso 115 g papier FSC ou PEFC						
Format A5 Quadri –Recto Verso 130 g papier FSC ou PEFC						
Format A4 (1 pli – A5) Quadri – Recto Verso 80 g papier FSC ou PEFC						
Format A4 (1 pli – A5) Quadri – Recto Verso 100 g papier FSC ou PEFC						
Format A4 (1 pli – A5) Quadri – Recto Verso 115 g papier FSC ou PEFC						
Format A4 (1 pli – A5) Quadri – Recto Verso 130 g papier FSC ou PEFC						

**Les prix indiqués dans le tableau sont réputés complets. Ils comprennent notamment tous les frais liés à la prestation dont toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation ainsi que tous les frais afférents à l'exécution du présent marché : les papiers d'essai, taux de rebut et de gâche d'impression, encre, montage, impression, façonnage, conditionnement, emballage, assurance, etc..**

## Dépliants

Format	5 000 ex	10 000 ex	20 000 ex	50 000 ex	100 000 ex	150 000 ex	200 000 ex
Format ouvert : 240x220 mm Format fini : 120x220 mm 12 pages + couverture Papier : 80 grammes, papier FSC ou PEFC Couverture : 120 grammes, papier FSC ou PEFC Impression : Quadri - Recto verso 2 points métalliques							
Format : A4 - 2 plis Papier : 90 grammes, papier FSC ou PEFC Impression : Quadri - Recto verso Façonnage : Pliage							
Format ouvert : 500 x 800 mm Format fini : 250 x 160 mm Impression quadri – Recto verso Papier : 120 grammes, papier recyclé Façonnage : Pliage							

**Les prix indiqués dans le tableau sont réputés complets. Ils comprennent notamment tous les frais liés à la prestation dont toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation ainsi que tous les frais afférents à l'exécution du présent marché : les papiers d'essai, taux de rebut et de gâche d'impression, encre, montage, impression, façonnage, conditionnement, emballage, assurance, etc..**

A ....., le.....,

Signature

(Cachet de la société)